

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

UNIVERSITE COTE D'AZUR

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2022

Le président d'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2022 :

Madame PEYRAN Anne-Sophie, contractuel a (niveau igr), présidente, Université Côte d'Azur, Nice.
Monsieur TRUBERT Jean-François, enseignant chercheur, vice-président, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur RUISSY Thierry, ingénieur de recherche hors classe, expert, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame BAUDON Jennifer, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur LUBRANO Olivier, ige, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
Fait à NICE le 28/03/2022
Le Directeur des Ressources Humaines

Sylvain D'GIORGIO